

Axe 2-9 Participation aux démarches de certification HAS d'établissement de santé sanitaire ou évaluation d'un établissement de santé médicaux social

Type d'action :

Action de Démarches collectives sur un territoire

Critères de validation de l'action :

- Pas de prévalidation par le CNP

Traçabilité de l'action et SI :

- Dans l'attente d'une plateforme de suivi, il faut conserver l'attestation de participation de l'établissement et l'attestation d'obtention de la certification de l'établissement

Périodicité :

- 1 maximum tous les trois ans

Références de l'action :

- HAS :

Comprendre la certification pour la qualité des soins : https://www.has-sante.fr/jcms/c_411173/fr/comprendre-la-certification-pour-la-qualite-des-soins

- Réglementaire :

Articles R6113-12 à R6113-15 du CSP :

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006072665/LEGISCTA000006190794/#LEGISCTA000006190794

- Autres :

Catalogue :

- Sans objet

L'action doit répondre à un ou plusieurs des objectifs suivants :

2.1. Évaluer et auto-évaluer ses pratiques afin de les rendre conformes et adaptées

- Apprendre et utiliser des méthodes en auto-évaluation critique pour identifier les forces et les domaines d'amélioration dans la pratique professionnelle.

- Apprendre à utiliser des outils et des méthodes d'évaluation des pratiques, et à mettre en œuvre des actions correctives pour améliorer la conformité et l'efficacité.

2.2. Assurer la conformité aux recommandations des bonnes pratiques de la profession ou de sa spécialité

- Comprendre et interpréter les dernières recommandations et bonnes pratiques pour la profession ou la spécialité spécifique.

- Vérifier la bonne application et s'exercer à mettre en œuvre les recommandations dans des scénarios de pratique réels pour garantir une mise en œuvre efficace.

- Apprendre à appliquer des principes de santé environnementale et d'éco-responsabilité afin de promouvoir des pratiques durables et sécuritaires

2.3. Intégrer et mettre en œuvre les référentiels qualités adaptés à la profession ou sa spécialité

- Acquérir des connaissances sur les référentiels de qualité pertinents pour la profession ou la spécialité et comprendre leur application pratique.

- Maîtriser l'intégration de ces référentiels dans la pratique quotidienne pour améliorer la qualité et l'efficience.